ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

BUREAU DE POSTE
RENNES COLOMBIER

RÉGION
Bretagne

MAÎTRE D'OUVRAGE
Groupe La Poste

ENJEU CLIMATIQUE
Élévation des températures estivales moyennes, augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur

Améliorer le confort thermique estival dans un bâtiment accueillant du public

En quoi cette action contribue à l'adaptation du territoire au changement climatique ?

> Changement climatique et confort d'été

L'augmentation des températures moyennes, l'élévation des températures maximales et la hausse de fréquence et d'intensité des vagues de chaleur sont autant d'effets observés et attendus du changement climatique sur l'ensemble du territoire français. En Bretagne, la hausse des températures moyennes atteindrait 2°C à 5°C à la fin du siècle si les politiques de lutte contre le changement climatique ne permettent pas de faire baisser suffisamment les concentrations de CO_2 dans l'atmosphère. Le changement climatique soulève ainsi la question du confort d'été dans les bâtiments*.

> Un bureau de poste soumis aux fortes chaleurs

La problématique du confort d'été est prégnante dans de nombreux bureaux de poste, en raison notamment de la présence de grandes parois vitrées et d'une fréquentation importante dans une surface restreinte. Le bureau de poste Rennes Colombier, qui accueille chaque jour plus de 500 clients, présentait à l'origine un problème de surchauffe conséquent en mi-saison et en été. Des relevés ont en effet souligné des températures pouvant atteindre 35 °C dans certains bureaux.

> L'enjeu : garantir le confort thermique des usagers du bureau de poste tout en réduisant sa consommation énergétique

L'enjeu est de garantir le confort thermique estival des postiers et des usagers du bureau de poste Rennes Colombier en recourant à des solutions respectueuses de l'environnement, permettant de limiter les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Le bureau de poste Rennes Colombier © Poste Immo

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTION

> Objectif : Améliorer le confort thermique d'été du bureau de poste Rennes Colombier, sans recourir à la climatisation.

> Description technique

Engagée en 2012, l'opération d'amélioration du confort d'été à Rennes Colombier est le premier exemple d'application du « Volet Développement durable », déployé depuis sur tous les projets de rénovation des bureaux de poste du Groupe.

Conformément au chapitre « confort d'été » du document, l'opération a porté sur les cinq leviers suivants :

- La réduction des apports solaires, par l'installation de films solaires sur les vitrages (transmission énergétique < 15 %)
- La réduction des apports internes de chaleur, par la mise en place de luminaires performants (9,5 W par mètre carré contre 24 W par mètre carré auparavant)
- La ventilation, par l'installation d'une centrale de traitement d'air double flux avec récupérateur énergétique à roue et une régulation permettant un fonctionnement en freecooling (qui consiste à refroidir un bâtiment en utilisant la différence de température entre l'air extérieur et l'air intérieur)
- Le rafraîchissement de l'air neuf hygiénique, par l'installation d'une batterie à détente directe (qui permet de puiser les calories dans un détendeur directement en contact avec la source de chaleur à récupérer)
- L'installation de brasseurs d'air, de 900 mm de diamètre, consommant une puissance de 50 W, qui augmentent la vitesse de l'air pour créer l'effet de rafraîchissement par évaporation de l'eau à la surface de la peau.

Ces travaux de rénovation ont été accompagnés d'un programme de sensibilisation à destination des personnels du bureau de poste, pour favoriser l'adoption de comportements de « bon usage » du bâtiment : abaissement des stores, fermeture des fenêtres lorsque l'air extérieur est plus chaud que l'air intérieur, programmation d'une ventilation lorsque les locaux sont inoccupés…

Contexte opérationnel

Cette opération s'appuie sur le « Volet Développement Durable pour les aménagements de bureaux de poste », un cahier des charges établi conjointement par Poste Immo et la Direction du Réseau des bureaux de poste. Ce cahier des charges formalise les orientations à prendre dans les projets de rénovation des bureaux de poste en matière d'amélioration du confort ambiant selon quatre thématiques : l'éclairage, la ventilation, l'isolation et le confort d'été.

Territoire concerné

Rennes, bureau de poste Rennes Colombier

Maître d'ouvrage

Poste Immo et la Direction du Réseau des bureaux de poste

Partenaires

Bureau d'études Alto Ingénierie

Calendrier

2012 : réalisation des travaux

Moyens financiers

Coût des travaux

102 000 €

Financement : Réseau La Poste

Quels bénéfices pour la collectivité ?

> Une nette amélioration du confort d'été

Les actions de rafraîchissement passif menées sur le bureau de poste Rennes Colombier ont permis une amélioration significative du confort d'été : depuis 2013, plus aucun agent ne se plaint de l'ambiance thermique dans les locaux (enquête auprès du Directeur d'Établissement en 2013).

> Des co-bénéfices certains

Outre l'amélioration du confort d'ambiance, élément contribuant à l'amélioration de la qualité de vie au travail des postiers, l'opération présente de nombreux bénéfices notables :

- **La maîtrise des consommations d'énergie et des économies** sur les factures d'énergie, chiffrées à 1 000 € par an par rapport à une solution de climatisation traditionnelle
- **La maîtrise des émissions de gaz à effet de serre** (en comparaison à une solution de climatisation), essentielle dans l'optique de l'atténuation du changement climatique
- **L'amélioration de la qualité de l'air intérieur,** avec des volumes d'air neuf hygiénique supérieurs aux strictes exigences de la réglementation dans les locaux accueillant du public.

Le bureau de poste Rennes Colombier © Poste Immo

AMÉLIORATION
DU CONFORT D'ÉTÉ

MAÎTRISE DES
CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE

MAÎTRISE
DES EMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE

AMÉLIORATION
DE LA QUALITÉ DE L'AIR
INTÉRIEUR

Enseignements utiles pour d'autres territoires

> Facteurs-clés de succès

- En amont des travaux de rénovation, l'examen de l'ensemble des leviers pouvant concourir à un confort d'été satisfaisant.
- La sensibilisation et l'implication des usagers du bâtiment.

> Pourquoi cette action est-elle exemplaire ?

Le confort thermique estival dans les établissements recevant du public

L'enjeu du confort d'été est particulièrement important dans le cas des établissements recevant du public, dont certains publics sont sensibles aux fortes chaleurs (personnes âgées, jeunes enfants). L'enjeu est ainsi prégnant à La Poste, service public de proximité par excellence, dont les bureaux de poste sont fréquentés par plus d'1,7 million de clients chaque jour. Le confort dans les espaces est par ailleurs l'un des déterminants de la satisfaction des usagers à l'égard du service public, aujourd'hui au centre de nombreuses préoccupations.

Les actions mises en place ici dans le cadre de la rénovation de ce bureau de poste peuvent être reproduites sur d'autres typologies de bâtiment accueillant du public, qu'il s'agisse de bâtiments neufs ou que ce soit dans le cadre d'une réhabilitation.

L'intérêt d'une approche globale pour s'adapter au changement climatique

La démarche engagée par le groupe La Poste souligne l'importance de **combiner différents types d'actions** pour s'adapter au changement climatique. En l'espèce, c'est par la combinaison de cinq leviers techniques complémentaires que la problématique du confort d'été au bureau de poste Rennes Colombier a pu être résolue sans recours à la climatisation.
La sensibilisation des personnels du bureau de poste a par ailleurs été essentielle pour garantir l'efficacité des solutions de rafraîchissement dont la performance est liée au comportement des usagers.
Cette action illustre également les **synergies qui peuvent exister entre l'adaptation et l'atténuation** du changement climatique : les solutions mises en place ont permis d'améliorer nettement le confort d'été, en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Les efforts entrepris par le Groupe La Poste, au travers du « Volet Développement Durable » et de son application notamment au bureau de poste Rennes Colombier, ont valu à l'Entreprise d'être récompensée en 2013 d'un R-Awards, dans la catégorie « Point de vente responsable ».

Le bureau de poste Rennes Colombier © Poste Immo

Pour aller plus loin

- Poste Immo :
www.poste-immo.fr/fr/Developpement-responsable/Immobilier-responsable

* Source : Météo France, 2012. Le changement climatique en Bretagne.

Laurence Nicot
Direction RSE
Le Réseau La Poste

Marie-Thérèse Durand
Direction de la Stratégie, du Développement Durable et de l'Énergie
Poste Immo

Création graphique : **ICQM** RCS Toulouse B 393 658 760. 2015-07-4269. **icom-com.fr**. Rédaction : **Climate Adaptation Consulting**.
Document imprimé par imprimerie **Abella**, entreprise Imprim'vert®, procédé CTP avec des encres à base végétale.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

www.ademe.fr

8784
ISBN 979-10-297-0401-7